

TF1 journal télévisé de la mi-journée Conciliateur de justice, un métier assez méconnu mais très utile

« Un métier fort utile, mais pourtant méconnu : celui de conciliateur de justice. Ils sont 1800 dans tout le pays. Leur travail, essayer de trouver des solutions aux conflits de voisinage, et il y en a beaucoup et aux litiges commerciaux. Il y en a beaucoup aussi ». La conciliation de justice a eu les honneurs du journal télévisé de la mi-journée de ce lundi de Pâques présenté sur TF1 par Jean-Pierre PERNAUD.



Le présentateur vedette de TF1 a présenté un reportage tourné à Nantes et en Loire-Atlantique dans le cadre de la quinzaine de la conciliation initiée par le ministère de la justice cette fin mars, à l'occasion des 40 ans de la conciliation. Nicolas HESSE, reporter TF1 -LCI est allé à la rencontre de conciliables et de conciliateurs pour expliquer l'utilité et l'efficacité de cette démarche pour régler à l'amiable des litiges de la vie quotidienne.

Trop courtes sans doute, les deux minutes du reportage, diffusé à une heure de grande écoute par le poids de la télévision française qu'est TF1, ont cependant assurément contribué à promouvoir la démarche auprès de centaines de milliers de téléspectateurs.

« En France, on compte 1 800 conciliateurs de justice a expliqué Jean-Pierre PÉRNAUD, ce métier de faiseur de paix est assez

méconnu et pourtant parfois indispensable. Il consiste à essayer de trouver des solutions aux litiges commerciaux et aux conflits de voisinage. La loi impose le recours au conciliateur de justice pour les litiges de moins de 4 000 euros avant tout passage devant le tribunal ».

Reporter LCI-TF1 à Nantes, Nicolas HESSE rapporte l'histoire de ce couple de retraité qui se bat contre

d'anciens locataires. À la fin du bail, ils ont retrouvé leur appartement en très mauvais état. Parquet, murs et plafonds dégradés. Il y en a pour plus de 600 € de réparations ...

« Un faiseur de paix »



« Nous sommes dans notre droit. On a fait tout ce qu'il fallait. Lettre recommandée, reconnaissance de dette, mais rien n'y fait se désolent les bailleurs » Pour régler le conflit, ils sont allés à la rencontre du conciliateur de justice.

Deux fois par mois dans cette mairie annexe de Nantes-Chantenay, Nicole CORMERAIS exerce bénévolement cette fonction. Lors de ses entretiens elle traite des conflits commerciaux aux problèmes de voisinage ou de location.

" Le conciliateur est un faiseur de paix, explique Nicole. Il s'agit de faire en sorte que les gens se parlent avant d'aller en



procédure ». Ici la consultation est gratuite, commente le reporter de télévision.

« Pas la peine d'aller encombrer les tribunaux pour une petite histoire comme celle-là » confirme le couple de retraités.

Un passage désormais obligatoire

Après avoir rencontré tous les acteurs du dossier, le conciliateur à la possibilité soit de valider un accord, soit de constater un échec détaille le reportage. Les personnes pourront alors se retourner vers la justice.

4000 affaires en 2017

« Les 46 conciliateurs de Loire-Atlantique ont traité plus de 4000 affaires en 2017, fait observer François LOGODIN vice-président de l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Rennes, en Loire-Atlantique. Avec 55 % taux de réussite, ont donc débouché sur un accord et un règlement du différend pour les personnes », se réjouit-il.

Aujourd'hui la loi impose un passage devant le conciliateur avant tout recours au tribunal pour les litiges inférieurs à 4000 € rappelle TF1.

Les conciliateurs de justice n'auront pas été les seuls, à n'en pas douter, à faire leur miel de ces deux précieuses minutes de promotion exceptionnelle de la conciliation.

Théo Le Diouron

Lien pour voir le reportage en replay sur TF1 :

<https://www.lci.fr/societe/conciliateur-de-justice-un-metier-assez-meconnu-mais-tres-utile-2083412.html>